

Connexion conceptuelle : fake news, rumeur et désinformation

التقاطع المفاهيمي: الأخبار المغلوطة، الشائعة والتضليل الإعلامي

LAMOUDI Malika

Maitre de Conférence –B-

Ecole Nationale Supérieure de Journalisme
et des Sciences de l'Information

Email: malikalamoudi@gmail.com

Date de réception : 17/05/2022 Date d'acceptation : 29/05/2022 Date de publication : 16/06/2022

Résumé:

Cet article vise à définir clairement les limites entre l'information et la désinformation, les fake news, à l'ère de la poste-vérité. Cette nouvelle ère se caractérise par un champ informationnel bouleversé. Un bouleversement touchant à la fois à la fabrication, à la transmission ainsi qu'à l'adhésion à l'information. A la lumière de ce bref court contextuel, nous allons poser cette problématique: comment se fabrique les fake-news et quel mécanisme pour les contrecarrer? Nous aborderons cette question par deux axes: -fabrication des fake-news, - éthique et fact cheking. Les professionnels de l'information, par souci d'éthique, s'organisent pour faire face à cette situation de désinformation et le fact cheking est parmi les mécanismes déployés pour faire aux fausses nouvelles.

Mots clés: fake news, fact cheking, réseaux sociaux, facebook, rumeur

Abstract :

This article aims to clearly define the limits between information and disinformation, fake news, in the era of truth-posting. This new era is characterized by a disrupted information field. An upheaval affecting at the same time the production, the transmission as well as the adherence to information. In the light of this brief contextual short, we are going to pose this problem: how is fake news produced and what mechanism to thwart it? We will approach this question by two axes: - fabrication of fake-news, -

Auteur expéditeur : **Lamoudi Malika**

ethics and fact checking. Information professionals, out of concern for ethics, organize themselves to deal with this situation of misinformation and fact checking is among the mechanisms deployed to deal with fake news.

Keyword: fake news, fact checking, social media, facebook, rumor

1. Introduction:

Depuis l'élection de Donald Trump, en 2016, les fake news ont cessé d'être perçues comme une sorte de canular. Par contre l'incertitude demeure quant à leur nature et leur nouveauté (Dentith, 2017, Ramakrishna, 2018, Dauphin, 2019). Sont-elles des rumeurs modernes, une forme particulière de théories complotistes, de la propagande 2.0, de la désinformation, un peu de tout cela ou quelque chose d'autre ?

«You are fake news !» Cette petite phrase, mais lourde de sens, a été prononcée par le président américain sortant, Donald Trump, le 11 janvier 2017, lors de sa première conférence de presse, à l'encontre de CNN et de JIM Acosta, représentant à la maison Blanche de cet organe de presse.

Cet épisode sera en réalité le point d'ancrage d'une stratégie de communication dont l'objectif est de décréditer le travail de la presse et des professionnels de l'information par la désinformation et la fabrication de fausses nouvelles de toutes pièces par Donald Trump et son équipe de communication pour créer leur propre «version» de la réalité.

Les professionnels de l'information se retrouvent alors devant une nouvelle ère, une nouvelle étape, comme l'a affirmé Katharine Viner, du Guardian, en 2016. «Nous rentrons dans une nouvelle ère en matière d'information..l'ère de la « post-vérité».

Une ère où l'information et la désinformation se côtoient et se disputent l'intérêt du public.

A la lumière de ce bref tour contextuel, nous allons poser cette problématique :

Comment se fabriquent les fake news et quel mécanisme pour les contrecarrer ?

Cette problématique s'articule au tour de deux axes :

- Fabrication des fake news.
- Ethique et Fact checking.

I- Fabrication des fake news

1- Un champ informationnel bouleversé

Au cours de ces dix dernières années s'est produit un bouleversement touchant à la fois à la fabrication, à la transmission ainsi qu'à l'adhésion à l'information.

Tendance lourde, l'information se fabrique aujourd'hui avant tout pour capter l'attention. Comment cela ?

- La vitesse de la circulation de l'information «facteur temps» : La durée de vie de l'information a été considérablement réduite. La longévité de l'information a chuté de 24 heures à une ou deux heures dans les meilleurs des cas et à quelques minutes dans les "pires".
- La multiplication des émetteurs «facteur humain» : Nous assistons à une interaction entre l'émetteur et le récepteur. L'information n'est plus l'apanage des médias -entreprises d'information : radio, presse écrite, TV, soit les moyens d'information traditionnels-. Le récepteur est devenu émetteur. Le citoyen peut aussi fabriquer une information et la diffuser par la suite.
- La variété des sources : le digital ou le numérique a rendu l'accès à la source d'information possible pour tous. Ce qui a engendré une «perte d'influence» des tierces médiateurs que sont traditionnellement les médias. Le président américain «twitter» et l'information est accessible pour tous.

La diversité et l'augmentation des flux a mis le producteur d'information face à deux impératifs au fonction souvent contradictoires qui sont la vérification des faits et la nécessité d'engager le public. (Geoffray Daignes. 2019).

Cette configuration nouvelle est un des véhicules du «succès» des fake news. Le souci de véracité des faits n'est plus systématiquement la préoccupation première de ce que j'appelle "les émetteurs digitaux".

Cette nouvelle configuration du champ médiatique caractérisé par ces trois points ont favorisé la fabrication et la propagation des fake news.

Ainsi une étude du magazine **Science** a indiqué que les fake news ont 70% de chance d'être retweetés que les faits avérés. (Science, N° 6380. 9 mars 2018).

Selon aussi des chercheurs de l'université de COLOMBIA, 59% des liens partagés sur les réseaux sociaux n'ont en réalité jamais été consultés. En d'autres termes, seul le titre a été lu !

2- Fake news Vs rumeur

C'est quoi fake news ou la désinformation ou encore les fausses nouvelles ?

La désinformation se répand sur les plateformes de partage de contenu : les réseaux sociaux tels Facebook , You tube et Twitter.

La désinformation implique la pollution de l'information générale.

La désinformation relève du débat d'opinion.

S'agissant de la désinformation, c'est la liberté d'expression sur des questions d'intérêt général ou dans le cadre de processus démocratique –les élections- qui est en jeu.

Voilà pourquoi, les résultats de plusieurs études académiques précisent que les fausses informations représentent un problème pour le fonctionnement de la démocratie à l'heure où la technologie autorise la diffusion massive d'information en ligne, sans contrôle préalable de leur véracité.

C'est l'ouverture de l'espace public qui a aussi favorisé la fabrication des fake news.

Dans cette optique, il devient quasiment impossible d'aborder le phénomène des fake news sans aborder celui de la RUMEUR.

Certains chercheurs et enseignants définissent les fake news comme étant la rumeur 2.0 ou 3.0, l'évolution technologie oblige.

Un point de vue discutable à plus d'un titre, car:

Du point de vu source.

- La rumeur n'a pas une source connue.
- La source des Fake news est souvent identifiable.

Du point de vu terminologie.

- La rumeur : est un bruit informel, confus, lointain, persistant, provenant d'une multitude de sources ou sans source déterminée. Exemples : rumeur de la foule.
- Une rumeur est un phénomène de diffusion par tout moyen de communication formel ou informel d'une information dont la véracité est douteuse ou incertaine.

Soit, la rumeur est une information qui lui « manque » une source pour devenir crédible. En d'autre terme, la rumeur peut être une vraie information comme elle peut être une fausse information. La rumeur est souvent employée comme un ballon sonde par les décideurs ou le pouvoir pour prendre la température ou mesurer la tendance dans une société ou d'une communauté vis-à-vis d'un événement ou autre avant de prendre la décision voulue.

- Fake news : le terme est composé de deux partie Fake, qui veut dire faux ou truqué et news..information.

En d'autre terme, fake news est d'emblée fausse.

II- Vérification de l'information : une exigence éthique

- 1- Ethique et désinformation
- 2- Fact checking contre le brouillage de la vérité

1- Ethique et désinformation

C'est quoi l'éthique ?

L'éthique est tout simplement l'autre nom de la morale. Le mot moral vient du latin *mos/mores* qui est la traduction du terme grec *éthos*, ces deux termes –le latin et le grec– désignent ce qui a trait aux mœurs, aux coutumes et plus largement aux comportements humains.

L'éthique et la morale ont donc une même origine étymologique et renvoient aux règles de conduite qu'il est bon de tenir ainsi qu'à leur justification.

L'éthique professionnelle est l'ensemble des règles, principes et valeurs que l'on est tenu de respecter (Eirick Prairat. 2007).

...et son application dans le domaine de la presse ?

Pour le journaliste professionnel, la vérification systématique de l'information est un principe constitutif de leur métier, c'est aussi une règle déontologie et principe d'éthique.

D'ailleurs le terme Fact Checking prend sa source dans une véritable tradition de vérification de l'information aux Etats Unis : dans les années 1920, le magazine *Time* recrutait, à ses débuts, les premiers fact checkers de la presse magazine américaine, bientôt suivi par *THE New Yorker*, puis par l'ensemble des autres titres (Harrison Smith. 2004 et Laurent Bigot. 2019).

Leur mission : vérifier nom, dates, chiffres et faits dans l'ensemble des articles avant publication.

Ensuite, mettre en avant les vertus d'objectivité et de plus grande proximité avec les faits.

2- Fact checking contre le brouillage de la vérité

La vérification de l'information par le journaliste n'aura pas suffi à enrayer le problème des fausses informations.

D'après les résultats d'une étude réalisée pour le compte de l'European Research Council sur les élections présidentielles américaines de 2016 : **«Le fact checking n'atteint presque jamais les consommateurs des fausses informations.»**

Les professionnels de l'information, par souci d'éthique, s'organisent pour faire face à cette situation de désinformation, même si certains évoquent l'entrée dans une nouvelle ère en matière d'information : l'ère de la «post-vérité» (Ce concept a

déjà été utilisé en 2004 par l'enseignant et auteur américain Ralph Keyes; dans l'ouvrage *The post-truth Era : Dishonesty and deception in contemporary life*; pour faire référence à une propension toujours plus forte au mensonge délibéré dans les discours publics et politiques).

Autrement dit, à quoi bon essayer de produire de contenus journalistiques factuels et fiables quand l'opinion publique est à l'évidence plus encline à se laisser abuser par la propagande et les discours émotionnels ou démagogiques qui lui parviennent directement via les plateformes numériques et les réseaux sociaux ?

D'autres chercheurs en SIC, notamment, vont s'organiser pour lutter contre « le brouillage des repères de la vérité ». (Arnaud Mercier. 2017).

Ces derniers sont notamment ceux qui portent les initiatives de fact checking au sein des médias (TV/ radio/ journaux et site web d'information). (Bigot. 2019).

Il est important de préciser que le fact checking n'est pas une nouveauté en soi dans la pratique journalistique, mais plutôt une actualisation à l'ère numérique. La vérification de l'information est une sorte de « **contrat de confiance** » entre la presse et le citoyen. C'est la consolidation du rôle du **vigie de l'information**. (Bigot. 2019).

Théoriquement, la vérification est un « commandement », un principe sacro-saint qui se manifeste à travers les chartes et les codes de déontologie. Mais en pratique, la mise en œuvre de cette règle et de cette exigence éthique n'a aucun caractère contraignant. Il revient à chaque professionnel de l'information de prendre ses responsabilités.

Dans ce cadre, les principaux textes de références de la profession mettent tous l'accent sur la nécessité de vérifier. C'est le cas de la Charte d'éthique professionnelle des journalistes, adoptée par le syndicat national des journalistes (SNJ) en mars 2011 afin d'actualiser et compléter les versions de 1938 et de 1918, connues sous le nom des Chartes des devoirs professionnels des journalistes français.

L'article stipule : **« le journalisme consiste à rechercher, vérifier, situer dans son contexte, hiérarchiser, mettre en forme, commenter et publier une information de qualité...la notion d'urgence dans la diffusion d'une information ou d'exclusivité ne doit pas l'emporter sur le sérieux de l'enquête et la vérification des sources...tient l'esprit critique, la véracité, l'exactitude, l'intégrité, l'équité, l'impartialité pour les piliers de l'action journalistique...tient l'accusation sans preuve, l'intention de nuire, la déformation des faits, le détournement d'image, le mensonge, la manipulation ... la non vérification des faits pour les plus grandes dérives professionnelles,... ».**

Lecture :

D'un côté, cette charte définit les missions et les objectifs du journaliste professionnel, qui reposent sur plusieurs piliers, notamment la véracité. Elle définit aussi les dérives de la profession, notamment la déformation des faits, le mensonge et la non-vérification des faits.

La déclaration des devoirs et droits des journalistes, dite Charte de Munich, adoptée en 1971 par les Fédération européenne des journalistes, indique que la vérification est une règle clé dans la pratique journalistique. On peut lire : «**Les devoirs essentiels d'un journaliste... : 1/ respecter la vérité...3/ publier seulement les informations dont l'origine est connue...6/ rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte...** ».

La vérification de l'information a beau être un principe affirmé, elle n'est en rien contrôlée, ni imposée juridiquement et légalement (Bigot. 2019). Elle est imposée par un principe morale, éthique ou déontologique.

Ce manquement peut avoir des incidences sur les médias, notamment sur leur crédibilité.

Au commencement...

Le terme fact checking au fil de l'histoire de la presse, notamment américaine, désignait les modes de vérification assez global, il est devenu au début des années 2000 une pratique très particulière qui consiste à confronter la véracité de la parole publique des politiques, experts et autres personnalités à la réalité des faits et des chiffres. (Bigot. 2019).

Des exemples de fact checking en rédaction

Média	Rubrique ou chronique	Date de création	Particularité
Libération	Désintox	11-2008	Blog qui devient rubrique de site de sep 2013 à sep 2018.
Le Monde	Les Décodeurs	11-2009	Blog qui devient rubrique de site le 01-03-2014.
Le JDD	Détecteur de mensonge	01-2011	Couverture de la campagne électorale présidentielle 2012 essentiellement. Rubrique clôturée en 2016.

Le Parisien	Bureau de vérification de la petite phrase	10-2011	Opération ponctuelle : Couverture de la campagne électorale présidentielle 2012 , puis 2017. Rubrique clôturée mars 2017
L'Obs	Les Pinocchio de L'Obs	10-2011	Une année d'activité , octobre 2012.

Comme quoi, il est difficile de vérifier l'information.

Conclusion

Cet article sur la fabrication des fake news et leur corollaire le Fact checking, comme mécanisme de «défense», permet de questionner les pratiques professionnelles journalistiques à l'ère du web 3.0.

Des pratiques journalistiques qui évoluent dans un champ médiatique chamboulé et dans lequel le journaliste doit trouver d'autres approches et d'autres mécanismes pour sauvegarder son métier de la «dérive informationnelle».

Un champ médiatique complexe caractérisé par une triple crise de la presse, structurelle, conjoncturelle et éditoriale. (Laurent Bigot. 2019).

Bibliographie :

- Bigot (Laurent), **Fact-checking vs fake news. Vérifier pour mieux informer**, INA Editions, 2019, Paris.
- Antheaume (Alice), **Le journalisme numérique**, Presses de Sciences Po. (2013), Paris.
- Degand (Amandine), « Le multimédia face à l'immédiat. Une interprétation de la reconfiguration des pratiques journalistiques selon trois niveaux », *Communication*, N°29/1 , 2011.
- Laugée (Françoise), «Fact-checking (vérification des faits) », *La Revue européenne des médias et du numérique*, n° 20, 2011.
- Antheaume, A., **Le Journalisme numérique**, Presses de Sciences Po, 2013, Paris.

- Bigot (Laurent), *L'Essor du fact-checking : de l'émergence d'un genre journalistique au questionnement sur les pratiques professionnelles*, thèse de doctorat, Paris, université Paris 2 Panthéon-Assas, 2017a.
- Bigot, (Laurent), «Fact-checking », *Publistionnaire*, dictionnaire encyclopédique et critique des publics, 2017b. En ligne sur : publistionnaire.huma-num.fr/notice/fact-checking/, page consultée le 10/12/2020.
- Cornu, **Journalisme et vérité, pour une éthique de l'information**, Labor et Fides, 1994, Genève.
- Harrison (Smith), **The Fact Checkers Bible. A Guide to Getting It Right**, Anchor Books, 2004, New York.
- Legavre, J.-B. (dir.), **L'Informel pour informer. Les journalistes et leurs sources**, Pepper, L'Harmattan, 2014, Paris.